



BROUSSE

BULLETIN MUNICIPAL

DÉCEMBRE 2019

Le Mot du Maire

À l'heure où ces quelques lignes sont rédigées, les quatre coins de la planète sont en ébullition. Face à des inégalités en constante augmentation, les Peuples relèvent la tête et manifestent leur « ras le bol » d'un monde qui fait de l'argent sa priorité. La mondialisation des échanges dans le cadre d'une soi-disant « concurrence libre et non faussée » rajoute des craintes amplifiées par un dérèglement climatique qui s'accélère et que certains refusent pourtant d'admettre. À l'échelon européen viennent se greffer des difficultés institutionnelles : Brexit, difficulté à constituer sereinement une Commission européenne, divergences entre Etats, « gestion » de l'immigration... La France n'est pas en reste avec une crise sociale (politique ?) sans précédent, au moins par sa durée, et dont personne ne peut préjuger de la fin. Les réformes successives, dont on peut discuter, s'accroissent, bouleversant ce qui était considéré mondialement comme le « modèle français », en particulier dans le domaine des Services publics, mais aussi dans celui de la protection sociale : retraites, chômage, santé..., alors que la précarité gagne quotidiennement du terrain. La plupart de ces réformes sont justifiées officiellement par la nécessité de faire des économies. Soit !? Mais est-il acceptable que les moyens attribués à des secteurs qui devraient être prioritaires (hôpitaux, EHPAD, enseignement, sécurité...) diminuent, ou au mieux stagnent ? Et comment justifier la vente des « bijoux de famille » que sont la Française des Jeux ou les Aéroports de Paris ? Et après à qui le tour !?



C'est dans ce contexte que notre commune essaie, tant bien que mal, de « tenir le cap ». En 2019, les dotations de l'Etat n'ont pas diminué (mais le coût de la vie a augmenté !). Pourtant nous avons pu continuer notre programme d'entretien et d'amélioration de notre patrimoine communal (voirie, bâtiments communaux, église, aménagement du bourg). Encore une fois, ces travaux ont été autofinancés, ce qui nous permet de poursuivre le processus de diminution de la dette de la commune. Pour autant, le taux communal de l'impôt foncier n'a pas augmenté, mais la base quant à elle a été revalorisée, car la suppression de la taxe d'habitation devra forcément être compensée. Malgré tout, Broussesse reste une commune où il fait bon vivre, notamment grâce à l'implication remarquable des associations et des nombreux bénévoles. Je ne peux conclure sans avoir une pensée particulièrement émue pour les deux camarades qui nous ont quittés en peu de temps. Christophe et Michel, nous ne vous oublions pas !

SOMMAIRE

- 2 - Informations pratiques et état civil
- 3 - Manifestations et vie locale
- 8 - Conseil municipal
- 13 - Informations utiles
- 14 - Le coin des associations
- 19 - Hommage
- 20 - Calendrier 2019

À toutes et à tous, joyeuses fêtes et que 2020 voit les nuages s'estomper !

« Le gouvernement moderne n'est qu'un comité administratif des affaires de la classe bourgeoise. »

Karl Marx

Sébastien Dugnas

INFORMATIONS PRATIQUES

Municipalité

Permanence du Maire

M. Sébastien DUGNAS reçoit le vendredi de 16h à 18h sur rendez-vous.

Permanences des adjoints

Marilyn ECHALIER, Gilles FOUGERE et Marie-France CAVATZ sont présents en mairie :
Mardi de 15h à 18h
Vendredi de 9h à 11h30.

Horaires d'ouverture au public de la mairie

Mardi : de 15h à 18h

Vendredi : de 9h à 11h30 et de 16h à 18h

Tél : 04 73 72 23 79 Fax : 04 73 72 33 53

Mail : brousse-mairie@wanadoo.fr

Site internet : www.brousse63.fr

Bibliothèque

Ouverte le mardi de 17h30 à 18h30.

bibliotheque.brousse@orange.fr

ÉTAT CIVIL

Naissances

12 mai à Issoire

Anna MONVOISIN

filles de Jordane et Cécile de La Bertat

21 novembre à Thiers

Armand Charles Christian DEBIÈVRE

filles de Florian et Amélie du Perrier

Décès

Christophe RANCHET,

le 6 décembre à Clermont-Ferrand

André FAYARD,

le 24 janvier à Issoire

Lucas PONCELET,

le 7 juin à Fournols

Michel ECHALIER,

le 23 juin à Issoire

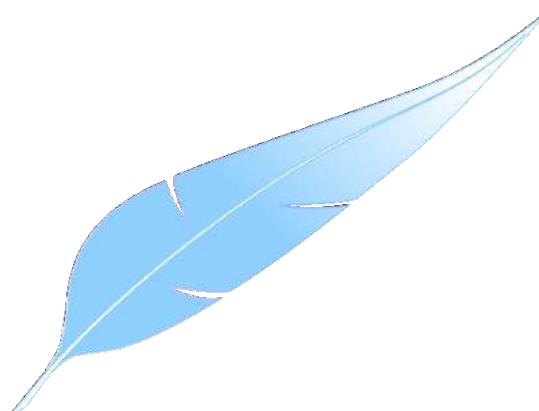
Ont été inhumés au cimetière de Brousse :

Henri DESSERRE,

décédé le 18 février à Issoire

BILETZKI née BOYER Madeleine,

décédée le 8 mars à Cunlhat



Cérémonies de l'année 2019

Vœux et galette

Le dimanche 13 janvier 2019, le Maire et l'ensemble de la municipalité avaient donné rendez-vous aux Brousois pour le traditionnel échange des vœux. Ce fut pour lui l'occasion d'adresser ses remerciements à l'ensemble de la municipalité, aux diverses associations et aux bénévoles qui contribuent à œuvrer pour le bien public. Puis, il a rendu hommage à Christophe Ranchet, un de nos conseillers disparu en fin d'année. Il a ensuite fait le point sur l'évolution de la commune et les actions et travaux menés l'année écoulée ; cela se résume principalement par la mise en accessibilité du bâtiment communal et l'isolation et la réfection du couloir de la mairie.

Concernant 2019, est prévu le ravalement de la façade nord du bâtiment communal ainsi qu'un programme de voirie à Brousse et Montboissier. Sébastien Dugnas a fait remarquer que les baisses de dotations de l'Etat (FIC à 25,6% au lieu de 30%) ainsi que la suppression de l'enveloppe parlementaire, privent les communes d'aménagements plus conséquents. Pour ne pas rester dans la morosité d'un avenir incertain, le maire a invité chacun à partager la galette et boire le verre de l'amitié en renouvelant ses vœux à toutes les personnes présentes. ■



Monsieur le Maire convie la population à la cérémonie des vœux qui aura lieu **le dimanche 19 janvier 2020 à 15h00** à la salle des fêtes de Brousse

8 mai

À l'occasion du soixante-quatorzième anniversaire de l'armistice de la seconde guerre mondiale, la commune a organisé le 8 mai, une cérémonie commémorative devant le monument aux morts. Elus, Sapeurs- Pompiers de St Jean, Porte-Drapeaux et Brousois étaient présents pour se recueillir et observer une minute de silence. Le discours ministériel présenté par monsieur le Maire a remémoré le sacrifice de ceux qui ont laissé leur vie afin que nous aujourd'hui soyons libres. Il a rappelé également que la paix était fragile car jamais acquise et que nous devons la conserver pour la transmettre aux générations futures. S'en est suivi le traditionnel vin d'honneur offert par la municipalité. ■

11 novembre

Après un rassemblement au monument de Montboissier, la cérémonie de commémoration de l'armistice de 1918 s'est déroulée devant le monument aux morts de Brousse. Les habitants sont venus honorer les morts pour la France. Ce moment de recueillement a été suivi du traditionnel dépôt de gerbes des Sapeurs-Pompiers de St Jean des Ollières, de la municipalité et des



écoliers accompagnés de leurs maîtresses. Les jeunes ont également vendu des Bleuets de France, symbole de mémoire et de solidarité envers les anciens combattants. Le verre de l'amitié a clôturé cette commémoration. ■



Le Centre Communal d'Action Sociale

Repas du 16 décembre 2018

Le 16 décembre dernier, nombreux étaient les seniors à avoir répondu à l'invitation du CCAS et de la municipalité pour le traditionnel repas de Noël offert en leur honneur. Après les avoir reçus, Sébastien Dugnas les a remerciés pour leur participation à ces retrouvailles, en insistant sur l'importance du lien avec les aînés de la commune. Il a remercié également les membres du CCAS qui ont participé à la réalisation de cette journée et se sont rendus auparavant au domicile des personnes ayant préféré le colis de gourmandises. Comme de coutume, hommage a été rendu à notre doyenne madame Poumarat ainsi qu'à madame

Chanal qui gère le club des Genêts d'Or avec toujours la même énergie et le même enthousiasme. Puis tous ont eu une pensée émue envers les anciens qui nous ont quittés en cours d'année, Gaby Moing et Paul Fougère. Monsieur le Maire a rappelé que ce repas était une occasion d'oublier un moment les tracas et aléas de la vie de tous les jours. Celui-ci s'est déroulé dans une ambiance agréable et chaleureuse tant par la qualité du menu que par l'ambiance affective du personnel et joyeuse de l'accordéoniste qui fit danser les plus hardis. Ce fût une journée placée sous le signe de la gaîté et de la bonne humeur. ■

Activité physique adaptée

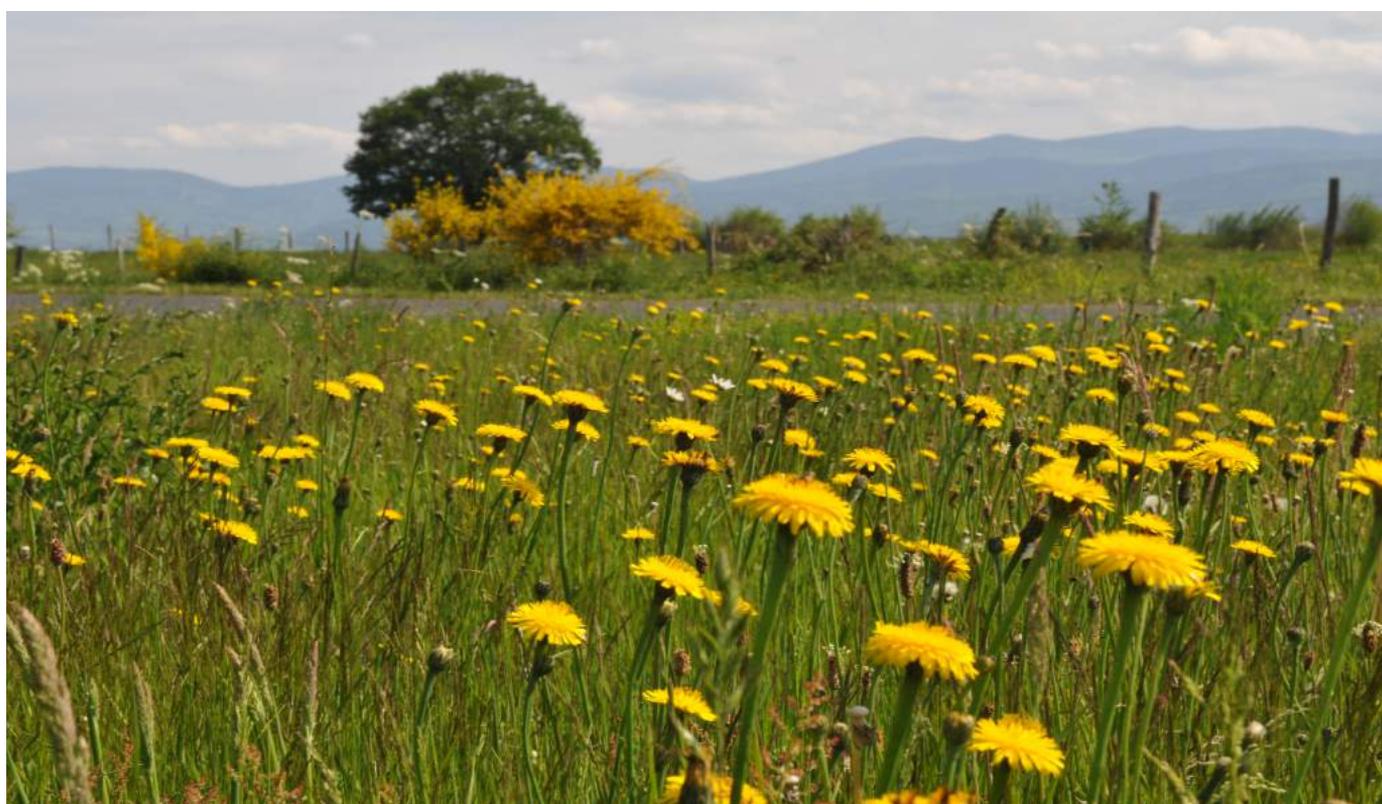
Chaque vendredi à partir de 14h30, salle des Lilas, retrouvez Véronique l'animatrice pour des exercices d'équilibre, de renforcement musculaire et de mobilisation articulaire.

Projet porté par :

l'association Sport et Santé pour Tous 63, le CLIC, la Conférence des Financeurs du Puy-de-Dôme et le CCAS de Brousse.

Accès libre, sans inscription / Participation : 1,00 €

Contact : Frédéric PEYROT 06.85.23.48.29. ■



L'école

L'école de Brousse accueille cette année 32 élèves, du CE2 au CM2.

Dès la rentrée, les enfants ont pu reprendre le chemin des bassins de natation de la piscine d'Ambert. Les travaux de cette dernière étant achevés, les enfants ont découvert une piscine toute neuve et agréable à l'utilisation.

A l'occasion de la semaine bleue, les enfants ont passé un agréable moment avec un repas partagé à la cantine avec des personnes du 3ème âge de la commune. Ce fût l'occasion d'échanges riches que les enfants ont apprécié ainsi que le goûter offert en fin de journée. Un grand merci au Club les Genêts d'Or.

En raison du mauvais temps, le traditionnel cross des écoles à St Dier a été annulé. Les enfants de l'école pourront comme l'année précédente, bénéficier des interventions musicales et cours de chant dispensés par l'école de musique intercommunale d'Ambert.

Nous souhaitons à tous nos élèves de passer une excellente année scolaire et nous vous souhaitons à tous une bonne et heureuse année 2020.

Petite parenthèse : le départ en retraite de Thierry, chauffeur de car qui nous a conduit à la piscine, au cinéma et en voyages scolaires et bien sûr qui a conduit depuis 18 années nos élèves du collège à St Dier d'Auvergne. On lui souhaite une bonne retraite bien méritée.



Lors de son dernier trajet du lundi 30 septembre 2019, nous lui avons offert un petit présent. ■



La bibliothèque

La bibliothèque est située au bourg, dans le bâtiment de la mairie où vous pouvez emprunter gratuitement livres, CD et DVD. Une équipe de bénévoles, dont Marilyn, Chantal et plus particulièrement Brigitte qui s'investit pleinement, sont heureuses de vous y accueillir tous les mardis soir de 17h30 à 18h30. Un petit moment convivial, d'échanges, de rires et de bonne humeur vous y attend.

Toutes les 3 semaines, les enfants de l'école de Brousse peuvent également emprunter les livres de notre bibliothèque avec l'aide de Brigitte.

Vous pouvez nous joindre pour toutes demandes par mail : bibliotheque.brousse@orange.fr ou par téléphone au 04 73 72 23 79. ■

MANIFESTATIONS ET VIE LOCALE

Travaux et acquisitions 2019

La commune a poursuivi son programme d'investissement pour 2019. Des chantiers ont été menés tant pour la voirie qu'au profit des bâtiments soit par nécessité soit pour pallier à la vétusté des édifices. Ils ont été subventionnés

par l'Etat via la Dotation des Equipements des Territoires Ruraux (DETR), le Département via le Fonds d'Intervention Communal (FIC), la Région via le Bonus Ruralité. ■

Voirie

Au printemps, un chantier de voirie a débuté à Montboissier. Il s'agissait d'un important travail d'aménagement de la chaussée autour de la fontaine et des rues allant à la carrière et au cimetière. Ces travaux d'enrobé et caniveaux ont été réalisés par l'entreprise Colas. Ils ont embelli cette partie du village et l'ont rendue plus accessible à ses riverains.

Cette même entreprise s'est rendue à Brousse où l'objectif était d'aménager la voie devant l'école et redéfinir la continuité du trottoir et des caniveaux. Des panneaux devraient indiquer l'emplacement

réservé aux bus scolaires ainsi qu'une place handicapés. Une couche d'enrobé a également été étalée sur le chemin de Logerie dans la partie descendant sur la route départementale. Une partie du chemin situé au pont de Campine a été recouvert d'enrobé.

Montant des travaux et honoraires maîtrise d'œuvre : 67 793,17 € HT – 81 351,18 € TTC

Subventions perçues : 35 753 €

(DETR : 14 805 € / FIC : 20 948 €) ■



Travaux en cours devant l'école



Résultat à la fin du chantier

Réfection de la façade nord du bâtiment communal (mairie, école, salle des fêtes)

En août, ont débuté les travaux de ravalement de la façade nord du bâtiment communal. L'entreprise Fauriat a réalisé ce travail en laissant les pierres apparentes comme sur la façade sud, ce qui remet en valeur cette bâtisse.

Montant des travaux : 17550 € HT – 21060 € TTC
Subventions : 8 951 € (DETR : 4860 € / FIC : 4091 €)

Restant à percevoir pour l'ensemble des travaux de réfection des bâtiments communaux : Subvention régionale (bonus ruralité) : 5235 € ■



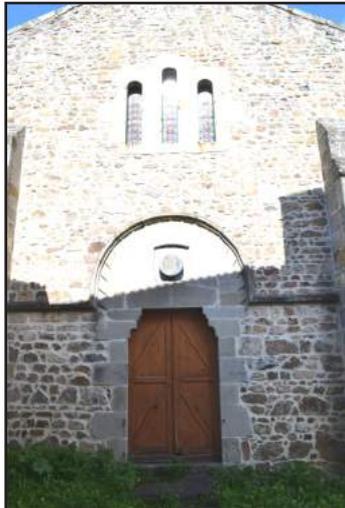
Changement des portes de l'église de Brousse

L'entreprise Viallard a été choisie pour la réfection des deux portes de l'église de Brousse. La porte sud a été élaborée avec une ouverture plus large afin de

faciliter l'accès aux personnes handicapées.

Montant des travaux : 4950 € HT – 5940 € TTC

Subventions : 2735€ (DETR : 1485 € / FIC : 1250 €). ■



La porte ouest de l'église, à gauche avant les travaux et à droite, après réfection. L'ouverture a été agrandie pour permettre l'accès aux personnes à mobilité réduite.



La porte sud de l'église, à gauche avant les travaux et à droite, après remplacement.



Autres investissements 2019

Acquisition de matériel de déneigement :

Le conseil municipal a fait l'achat d'une saleuse pour un coût total HT de 8168€ – 9801,60€ TTC.

Montant de la subvention attendue : 6534€

Nous rappelons tout de même qu'il est nécessaire d'équiper son véhicule avec des pneus adaptés aux conditions météorologiques !

Acquisition de matériel informatique : Le conseil municipal a validé l'achat d'une nouvelle unité

centrale pour le secrétariat de mairie afin de remplacer l'actuelle qui cessera de recevoir les mises à jour en fin d'année.

Coût de l'investissement : 1219 € HT – 1462,80 € TTC

Restauration de registre ancien : Comme chaque année la commune investit dans la mise en valeur de son patrimoine avec la restauration du registre des mariages de l'an IX à 1832. Coût de la dépense : 1186,98 € TTC. ■

Décisions du Conseil Municipal

Tous les comptes rendus sont consultables sur le site de la commune.

Décisions du conseil municipal (fin 2018 et 2019)

CM du 30/11/2018

- Programme d'investissement 2019. Rénovation complète de la façade nord du bâtiment communal ; demande de subvention DETR 2019. Devis retenu : Entreprise Fauriat pour la somme de 16 200 € HT. Demande de subventions auprès des organismes compétents DETR (30 %) et FIC (30 %).
- Révision des loyers des locataires. Après délibération, le conseil a décidé à l'unanimité de ne pas augmenter les loyers des locataires pour l'année 2019.
- Validation pour la mise en place d'une assurance statutaire des agents Ircantec (moins de 28h) par le biais d'un contrat mutualisé par le Centre de Gestion du Puy-de-Dôme.
- Acquisition de matériels et outillages techniques avec la validation des devis des Ets Caillot pour la somme de 1 418,36 € HT et des Ets Reyt Verts Loisirs pour la somme de 579,17 €.
- Validation de la décision modificative n°3 du budget communal 2018.
- Communauté de communes Ambert Livradois Forez. Approbation du rapport n°4 de la CLETC (commission locale d'évaluation des transferts de charges) avec le transfert des salles de sport, la compétence enseignement musical, la médiathèque d'Olliergues et les frais généraux de l'ancien Sivom à la Comcom Ambert-Livradois-Forez.
- Comcom ALF - approbation du rapport n°4 : restitution du musée d'Olliergues à la commune. Après délibération, le conseil décide de s'abstenir sur ce transfert, ne connaissant pas le point de vue de la commune d'Olliergues sur cette restitution.
- Comcom ALF : validation et autorisation de signature des conventions de partenariat dans le cadre du réseau des médiathèques d'ALF et la saison culturelle. Après délibération, considérant le fonctionnement actuel mis en place, le conseil municipal décide de ne pas donner suite à ce dossier. Par conséquent, les conventions ne sont pas validées

et monsieur le Maire n'est pas autorisé à les signer.

- Comcom ALF : création de services communs. La communauté de communes d'Ambert a adopté la création de services communs pour assurer la continuité des missions existant auparavant dans les domaines suivants : service informatique, service de l'information géographique et service de remplacement des secrétaires de mairie auxquels s'est rajouté l'accompagnement au Règlement Général Européen sur la protection des données (RGPD). Le conseil a accepté à l'unanimité la création de ces services.
- Comcom ALF : adhésion aux missions de services communs. La mission d'accompagnement au RGPD n'étant pas complètement finalisée, le conseil municipal décide que l'adhésion à ce service fera l'objet d'une prochaine délibération. Par contre, il accepte d'adhérer aux trois autres missions proposées et autorise le maire à signer les pièces s'y rattachant.
- Désignation d'un conseiller à la Commission Electorale. A partir du 1er janvier 2019, la commission communale de révision des listes électorales n'existera plus ; seul le Maire vérifiera le bien-fondé des demandes d'inscriptions et procédera aux radiations des électeurs qui ne remplissent plus les conditions d'inscription sur les listes électorales. Une commission de contrôle sera chargée de statuer au moins une fois par an et en cas de recours sur les décisions du Maire. Cette commission sera composée du délégué de l'administration désigné par monsieur le Préfet, du délégué du Tribunal de Grande Instance et d'un conseiller municipal volontaire pris dans l'ordre du tableau. Le conseil municipal a désigné Mme Roseline Grazon déléguée communale au sein de la commission de contrôle des opérations électorales au 1er janvier 2019.

CM du 18/01/2019

- Validation du Programme Fonds d'Intervention Communal 2019-2021 et présentation des nouvelles modalités du FIC avec un taux ramené à 25 %. Sont prévues les réalisations suivantes :
2019 : rénovation avec crépi de la façade nord du bâtiment communal pour un montant de 16 200 € HT.

Décisions du Conseil Municipal (suite)

2020 : voirie communale pour une dépense estimée à 120 000 €.

2021 : rénovation intérieure de l'église dont réfection de l'électricité pour un montant estimé à 120 000 €.

- Validation pour la Modification de la demande de subvention FIC 2019 pour la rénovation de la façade nord du bâtiment communal (taux de 25 % au lieu de 30 % demandé initialement).
- Déploiement des bornes de recharge des véhicules électriques avec transfert de la compétence au SIEG : La commune n'ayant pas été reconnue dans le schéma de déploiement et les conditions financières imputables à une telle installation étant de l'ordre de 13 800 € HT, le conseil municipal s'est prononcé à 7 voix contre et 1 abstention.
- Transfert de compétences eau et assainissement : le conseil municipal s'est opposé à 8 voix, contre le transfert eau et assainissement en 2020 à la Com Com ALF et dit que cette dernière continuera d'exercer la compétence facultative SPANC.
- Changement de représentant au SIEG : suite au décès de Mr Christophe Ranchet, conseiller représentant titulaire au Secteur Intercommunal d'Energie d'Ambert, Mr Philippe Guilly est désigné remplaçant titulaire.
- Adhésion de la commune au FREDON Auvergne Rhône Alpes : Par 7 voix contre et 1 abstention, la municipalité n'adhère pas au réseau Fredon, celui-ci ne présentant pas un réel intérêt pour la commune.
- Adhésion à la CUMA des Châteaux : le service technique de la commune n'ayant pas tout le matériel nécessaire à l'entretien de la voirie, M. le maire a demandé une adhésion à la coopération d'utilisation de matériels agricoles en commun. Après accord des adhérents utilisateurs et avis du conseil, l'adhésion a été validée à l'unanimité. Les frais d'utilisation seront inscrits au budget communal et l'accord sera actif pour toute la durée du mandat.
- Acquisition d'un destructeur de documents pour un montant de 349 € HT soit 418,80 € TTC.

CM du 02/02/2019

- Acquisition d'un ordinateur portable pour l'école pour un montant de 600,90 € HT soit 721,08 € TTC.

CM du 15/02/2019

- Acquisition de matériel d'outillage technique (saleuse) pour un montant de 8 168€ HT soit 9 801,60€ TTC. Etant classée zone de montagne, la commune peut prétendre à une subvention du conseil départemental pour cette acquisition (80 % du montant HT soit 6 534,00 €).
- Avis sur le SCOT (schéma de cohérence territoriale) : le conseil prononce un avis défavorable sur ce document afin d'éviter la superposition des périmètres PLUI et SCOT augmentant ainsi les contraintes à la revitalisation des zones rurales et égratignant également la part peu importante consacrée aux petites communes et à leur avenir.
- Réfection des portes de l'église de Brousse et demande de subvention : validation du devis de l'entreprise Viillard pour un montant de 4 950 € HT. Demande de subvention complémentaire dans le cadre de la DETR 2019.
- Demande de subvention FIC 2019 pour les travaux de réfection des portes de l'église.
- Création du poste d'adjoint administratif territorial principal de 1ère classe pour permettre un avancement de grade, à compter du 1er juin 2019. Le poste d'adjoint administratif territorial principal de 2ème classe sera supprimé.

CM du 15/03/2019

- Approbation des comptes administratifs et de gestion 2018 et affectation des résultats au budget primitif 2019.
- Demande de subvention régionale pour la restauration des bâtiments communaux : rénovation de la façade nord du bâtiment communal et réfection des deux portes de l'église de Brousse.
- Restauration d'un registre ancien. Validation par le conseil du devis proposé par « La Reliure du Limousin » pour un montant HT de 989,15 € soit 1 186,98 € TTC.
- Travaux de raccordement d'une bouteille de gaz butane aux Lilas accepté par le conseil municipal pour la somme de 1 250 € HT – devis présenté par l'entreprise Aqua Elec Calor.
- Adhésion à l'association des Maires Ruraux du Puy

Décisions du Conseil Municipal (suite)

de Dôme.

- Demande d'autorisation de travaux sur deux parcelles accolées dont une sur une partie d'un sectionnal et l'autre privative au lieu-dit Jalennes. Après concertation des membres du conseil, autorisation est accordée au demandeur qui prendra en charge les travaux.

CM du 05/04/2019

- Vote des taux d'imposition 2019 : les taux à appliquer sur les taxes directes locales ont été votés à l'identique de 2018 par le conseil municipal, soit :

- taxe d'habitation : 6,18%

- taxe foncière (bâti) : 8,65%

- taxe foncière (non bâti) : 69,23%

- Attribution de subventions aux diverses associations. Le conseil a accordé des subventions aux associations ayant transmis l'ensemble des documents demandés en début d'année (bilan financier, compte rendu AG et demande de subvention), pour un montant total de 1 250€ inscrit au budget primitif avec une somme supplémentaire de 1 470€ prévue en cas de demande ultérieure.

- Vote du budget primitif communal qui s'élève à 315 969,00 € en section de fonctionnement et 182 009,53 € en section investissement.

- Validation de la modification des statuts de la communauté de communes ALF.

- Approbation du rapport n°5 de la Commission Locale d'Evaluation et de Transfert des Charges (CLETC). Suite à la modification des statuts de la communauté de communes, certaines charges sont transférées à l'EPCI et notamment le transfert de l'épicerie à la commune de St Clément de Vallorgue.

- Validation de la motion présentée par le VALTOM sur l'augmentation des coûts de gestion des déchets.

- Soutien au maintien du service public de l'Office National des Forêts.

- Acquisition d'un aspirateur pour 155,40 € TTC.

CM du 07/06/2019

- Maintenance entretien éclairage public : autorisation de signature du procès-verbal contradictoire pour 2019 concernant l'inventaire des biens mis à disposition du syndicat (éclairage public

et illuminations festives) pour un montant annuel de cotisation due au SIEG de 2 414,06€.

- Admission en non-valeur. Refus de l'ensemble des admissions en non-valeur demandées par la comptable du Trésor.

- Scot Livradois Forez – Observation enquête publique : Après avis défavorable émis au projet du Scot (CM du 15/02/2019), le conseil a formulé certaines observations : principalement que le document du Scot n'est favorable qu'à une portion du territoire et ne répond pas aux attentes des petites communes et la rigidité du Plui en place dans notre commune limite les changements de destination notamment pour les bâtiments agricoles, augmentant les contraintes à la revitalisation des zones rurales.

- Décisions modificatives n°1 – budget communal – section de fonctionnement dépenses.

- Tarif cantine scolaire – rentrée 2019-2020. La commune de Sugères membre du RPI s'est prononcée sur une éventuelle hausse du prix payé par les familles à hauteur de 0,20€. Le tarif appliqué depuis 2014 est de 3,20€ passerait à 3,40€. Cette augmentation sera effective à la rentrée après accord des autres communes membres du RPI.

CM du 01/08/2019

- Demande de subvention – Concours départemental de la race Salers : versement d'une subvention de 170,00 €.

- Validation du tarif de prestation de cantine et signature de la convention. Tarif validé 4,62€ pour le portage du repas de la cantine au lieu de 4,55€.

- Fixation du cadre réglementaire pour le paiement des heures complémentaires et supplémentaires aux agents de la collectivité.

- Validation de la modification du règlement intérieur des ateliers périscolaires.

- Validation de la participation communale 2020 au Syndicat du Collège de St Dier d'Auvergne.

- Validation du complément de la délégation consentie à M. le Maire et aux 3 adjoints en cas d'absence du Maire : « De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés sans formalités

Décisions du Conseil Municipal (suite)

préalables en raison de leur montant, lorsque les crédits sont inscrits au budget dans la limite de 1 000,00 € » ;

- Validation du changement de délégué au SIAEP d'Auzelles : M. FAURIAT Jonathan est désigné suite au décès de M. Michel ECHALIER.
- Validation du changement de délégué à l'EPF-Smaf : M. FOUGERE Gilles est désigné.
- Approbation du rapport n°6 de la commission locale d'évaluation et de transferts de charges de la Com Com ALF.
- Vœu relatif au projet de réorganisation territoriale des services de la DGFIP : demande de maintien des services en milieu rural et du maintien des services de la trésorerie de Cunlhat.
- Adhésion à l'ADIT (Agence Départementale d'Ingénierie Territoriale) afin de bénéficier des services numériques (dématérialisation, site internet).
- Multiple rural : validation de la réalisation d'un audit précis afin d'optimiser au mieux les espaces et les équipements, de façon cohérente sur les plans technique, fonctionnel et esthétique et d'intégrer les réglementations en termes d'hygiène et de sécurité. Dans ce cadre, M. Bernard VERON DURAND,

gérant de l'entreprise Grandes Cuisines Ingénierie à Beaumont a été contacté. L'estimation du montant de l'étude est comprise entre 500,00 € et 1000,00 € HT.

- Validation de l'avenant pour la rénovation de la façade nord du bâtiment communal (mairie) pour un montant de 1 350,00 € HT. Ce dernier concerne le changement de la finition du crépi en joints de pierre.

CM du 11/10/2019

- Décisions modificatives n°2 au budget communal – section investissement.
- Acquisition d'un nouvel outil informatique (remplacement de l'unité centrale et autres matériels informatique) pour un montant de 1 219,00 € HT soit 1 462,80 € TTC.
- Validation des devis de fournitures pour la réfection de passerelles – chemins de randonnée pour un montant HT total de 559,72 € et demande de subvention auprès du conseil départemental.
- Validation de la motion DGFIP (pour le maintien des trésoreries dont celle de Cunlhat).
- Révision des loyers des locataires applicable au 01.01.2020. ■

Les finances

DEPENSES ET RECETTES DE FONCTIONNEMENT – ANNÉE 2019

DÉPENSES CHAPITRES	BP 2019
011 – Charges à caractère général	138 021,00
012 – Charges de Personnel	97 804,20
65 – Autres charges de gestion courante	51 220,76
66 – Charges financières	2 965,57
67 – Charges exceptionnelles	855,00
042 – Opérations d'ordre	2 263,97
023 – Virement à l'investissement	22 838,50
RECETTES - CHAPITRES	BP 2019
042 – Opération d'ordre de transfert entre section	5 000,00
70 – Produits des services	12 442,00
73 – Impôts et taxes	101 803,00
74 – Dotations et participations	146 683,00
75 – Autres produits de gestion courante	7 800,00
76 – Produits financiers	2,00
77 – Produits exceptionnels	39,00
002 – Résultat antérieur	42 200,00

Le total des dépenses et des recettes de fonctionnement s'élève à 315 969,00 €

Les finances (suite)

En ce qui concerne la section d'investissement, tant en dépenses qu'en recettes, elle s'élève à 182 009,53 €.

Les principaux investissements de l'année 2019 sont les suivants :

- Programme de Voirie 2018 reporté : 88 230,00 €
- Réfection des portes de l'église : 5 940,00 €
- Réfection de la façade nord du bâtiment communal mairie, salle des fêtes : 19 440,00 €
- Acquisition saleuse : 9 900,00 €
- Restauration de registres anciens : 1 187,00 €
- Acquisition de matériel informatique : 2000,00 €

Les principales recettes d'investissements de l'année 2019 sont les suivantes :

Subventions sur travaux réalisés et en cours (Conseil départemental, DETR, subvention exceptionnelle et région, FEDER) : 50 150,00 €

FCTVA (remboursement de TVA) : 3 174,00 €

Dette de la commune : 2 emprunts en cours, dont un se terminant en 2020 (travaux bâtiment 2005).

Le dernier emprunt s'achèvera en 2023 (travaux école).

Dette en capital au 1er janvier 2020 : 64 329,41 €

Montant échéance 2020 : 4 324,64 € / 16 251,12 €. ■



Communauté de Communes Ambert Livradois Forez – les services à votre disposition**ACCUEIL DE LOISIRS / RELAIS PETITE ENFANCE**

CUNLHAT (63590)
Maison de l'enfance
7, rue Gaspard des montagnes
Tél. 04 73 72 37 16
alsh.cunlhat@ambertlivradoisforez.fr
ram.cunlhat@ambertlivradoisforez.fr

MAISONS DE SERVICES AU PUBLIC

CUNLHAT (63590)
Maison des services du Pays de Cunlhat
8, Grande Rue
Tél. 04 73 72 39 40
msap.cunlhat@ambertlivradoisforez.fr

Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable (SIAEP d'Auzelles)

Le Bourg 63590 AUZELLES / Tél. 04 73 72 20 72

Unité de distribution « Fougère Echandelys », les villages de Chelles, Maisonneuve, Fauchel, Champ Martin, La Praderie, La Barrière, Les Pradeaux, Montboissier, La Gorce, et Ailloux – Unité de distribution « Auzelle Saint-Jean » : le reste de la commune.

En 2020, il y aura une augmentation de 0,02 €/m³, de 1,26 à 1,28 € HT. L'abonnement particulier sera à 44,00 € HT.

Soyons responsable de notre bien le plus cher, cette année, nous avons été en restriction, il est important de bien respecter les règles dictées par la préfecture.

DÉCHETTERIE

CUNLHAT (63590)
Zone Artisanale
Tél. 04 73 72 31 88

SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif)

Rue Anna Rodier - 63600 Ambert
Tél. 04 73 82 76 95
aurelie.ribes@ambertlivradoisforez.fr

COMMUNAUTE DE COMMUNES AMBERT LIVRADOIS FOREZ

15 Avenue du 11 Novembre – BP 71 – 63600
AMBERT
Tél. 04 73 72 71 40
accueil@ambertlivradoisforez.fr /
www.ambertlivradoisforez.fr

Location ou vente : avis aux propriétaires de la commune

Le secrétariat de mairie recevant un public varié, il a été constaté que certains, pour la plupart étrangers à la commune, se renseignent sur d'éventuelles propriétés à vendre ou à louer sur la commune.

N'étant pas toujours informés des projets de vente ou location, nous suggérons aux propriétaires de contacter la mairie afin que nous puissions relayer l'information au public intéressé, soit par téléphone au 04 73 72 23 79 ou par mail en déposant vos petites annonces à l'adresse : brousse-mairie@wanadoo.fr ■



Amicale Brousoise

L'amicale Brousoise a rendu son tablier !

« Pendant 5 ans nous vous avons accueilli au Bar des Lilas ! Grâce à notre association, la licence IV de la commune (permettant l'exploitation du bar) a été sauvée définitivement. Le but premier de l'association était celui-ci à sa création mais également d'animer le village par l'organisation de manifestations comme des Lotos, la transhumance, les Vide-greniers et les repas de la fête patronale ou encore des ouvertures exceptionnelles pour des évènements exceptionnels (mariages, baptêmes et obsèques).

Depuis fin octobre, l'association a arrêté son activité pour laisser place aux nouvelles bonnes volontés et de passer la main !

Nous, membres de l'association, remercions très chaleureusement tous nos habitués, (avec une pensée toute particulière à notre très cher et regretté Michel Echalié), les brousois, les personnes de passage.

Merci à la municipalité pour sa disponibilité, son écoute et sa confiance...

Merci à tous pour ses moments conviviaux, amicaux et joyeux que nous avons pu partager avec vous !

Nous vous souhaitons une très bonne continuation, de très Bonnes Fêtes de fin d'année et une très Bonne année 2020 ! »

Michel PERRONNET, Président,
Odile PERRONNET, Vice-Présidente,
Karine AMBLARD, Secrétaire-Trésorière.■

Les Genêts d'Or

Notre année s'est encore parfaitement déroulée et le club accueille avec convivialité et bonne humeur les jeunes et anciens retraités de la commune chaque 3ème jeudi du mois. Ces rendez-vous sont l'occasion d'échanger des nouvelles, de jouer à la belote ou autre jeux de société, de partager quelques friandises et de faire de bons repas au restaurant.

Dans le cadre de la semaine bleue, quelques adhérents du club sont venus partager le repas de la cantine avec les enfants de l'école de Brousse. Ce

dernier s'est déroulé dans une ambiance agréable, fait de moments d'échanges avec les enfants qui ont pu apprécier les anecdotes racontées. Ils ont également découvert avec plaisir quelques anciens cahiers d'écolier. Cette journée s'est terminée par un goûter offert par le club.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre, nous serions heureux de vous accueillir.

La Présidente et les membres du club vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour 2020.

Odette CHANAL, Présidente.■

La sauce de Brousse

Après une année 2018 et ses innovations plus ou moins volontaires : un Dîner-Cabaret transposé - par les soins de la municipalité de Brousse que nous remercions encore - à la salle des fêtes d'Auzelles pour cause de travaux dans celle de Brousse ou une soirée autour du four à pain des Besseyrias à Barrière, l'année 2019, avec de nouvelles recrues, fut marquée par 2 soirées fort plaisantes ; en août une belle participation pour une randonnée vespérale à travers bois autour de Montboissier par un climat idéal. Et une autre belle affluence en octobre pour un dîner de saison autour

de tables aux couleurs de l'automne suivi d'un spectacle de chansons nuancé d'émotions variées offert par les Divagantées : l'explosive Marie-Sylviane Buzin, et la virtuose pianiste Carine Brunel et notre désormais indispensable Christophe Bardon aux manettes pour la sonorisation ad hoc.

Nous vous convions à nos 3 manifestations prévues pour l'année 2020 :

une nouvelle fête du four à Barrière le samedi 20 juin à midi, avec repas cuit au four et orchestre, une 10° randonnée semi-nocturne le vendredi 31 juillet et l'annuel Dîner-Spectacle le 17 octobre.■

Les conscrits de Brousse

C'était une année un peu spéciale pour nos jeunes conscrits avec le départ d'Alexandre Boissier qui avait pris la présidence de l'association en 2015.



Nous tenions à le remercier ainsi que tous les autres qui ont participé et pris leur jeune retraite.

C'est donc avec un nouveau bureau que cette année 2019 a débuté.

C'est avec du renouveau et du beau temps que la fête patronale s'est idéalement bien déroulée et ceci est en très grande partie grâce à vous et nous vous en remercions très sincèrement.

Pour que la fête continue d'année en année, nous avons besoin de jeunes motivés car de nombreux départs à « la retraite » ont eu lieu cette année.

Donc si vous souhaitez rejoindre notre équipe et que vous avez entre 16 et 20 ans contactez-nous sur les réseaux sociaux ou par téléphone au 06 43 35 97 38.

Vincent Boissier, Président. ■



Association Jumelage Brousse Ville-Le-Marclet

Lors de notre assemblée générale du 26 octobre dernier, le bureau a été reconduit, à savoir :

Président : Bernard VAISSE / Vice-Président : Pascal BESSEYRIAS

Trésorière : Elvire FOUGERE / Vice-trésorier : Bernard MIOLLE

Secrétaire : Arlette LELIEVRE / Vice-secrétaire : Guy FARGETTE

Après le bon déroulement de nos activités de 2019 :

le repas dansant « choucroute » du 23 février,

le concours de belote du 20 avril,

le repas campagnard animé du 28 juillet,

nous projetons pour l'année 2020 d'organiser un concours de belote le samedi 11 avril et un repas campagnard dansant le dimanche 26 juillet.

Au weekend de l'Ascension, nous accueillerons nos amis villiers, les 21, 22, 23 et 24 mai.

Nous adressons tous nos remerciements aux bénévoles et aux adhérents qui permettent d'assurer nos festivités avec succès.

Nous avons une pensée pour notre ami Michel ECHALIER qui nous a quittés en juin dernier après être resté adhérent au jumelage depuis 1997.

Le président et les membres du bureau vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour l'année 2020.

Le Président, Bernard VAISSE. ■

Brousse et son Histoire

L'association « Brousse et son Histoire » a le plaisir de vous présenter et partager ses activités passées et futures.

L'AVENTURE MOULIN Huilerie ouverte en 1867

Pour les membres de l'association, un chantier pas comme les autres a eu lieu en mars dernier.



L'histoire sur le terrain, tel des archéologues, une journée de travail dans la bonne humeur s'est produite. Il a fallu débroussailler, déblayer, pelleter, creuser, balayer... puis après plusieurs heures vivre le moment intense de la découverte d'une pierre énorme avec son mécanisme...



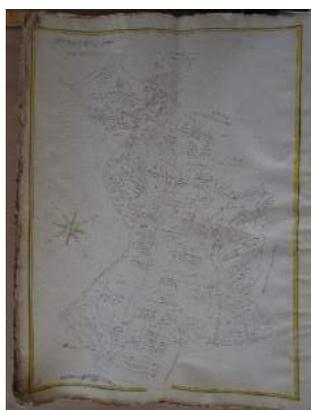
VISITE DES ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE CLERMONT-FERRAND

Cadastre de 1776

C'est en avril, à l'occasion d'une visite organisée aux archives départementales de Clermont-Ferrand, que nous avons pu consulter le cadastre de notre commune de Brousse datant de 1776.

Document de cette époque unique en Auvergne.

Notre demande auprès des archives départementales fut celle d'intégrer le cadastre de 1776 de la commune de Brousse dans le programme de travaux à la numérisation des archives départementales. Notre demande a été acceptée et sera réalisée prochainement.



VISITE DE MONTBOISSIER

Quand le village nous est conté...

Un petit groupe a profité, d'une visite du village de Montboissier organisée par M. Roger Domas.

Départ au pied de la fontaine après un préambule, la visite a commencé par l'ancienne carrière et l'emplacement du château, le cimetière, les commerces du bourg de Montboissier, puis l'école et le lavoir, la colonie « Pupilles », l'ancienne congrégation de Sainte Rhingarde de Montboissier, et l'ancienne scierie Ponchon. Ensuite nous nous sommes rendu dans le bois de « Roure » visiter les ruines de l'ancienne ferme ou se cachait un groupe de maquisards.

Malgré le froid, ce fut un riche moment d'échanges et d'histoire.



NETTOYAGE DE L'ÉGLISE DE BROUSSE

La journée du 22 juin 2019

Pour ses futures visites guidées, l'église a été dépoussiérée, cirée, elle retrouve un nouvel élan de jeunesse.



Les repas tirés du sac partagés sur les tables de pique-nique de la place du village ont participé à faire perdurer une belle ambiance.

Tous fatigués aux vues de la taille du bâtiment et du nombre d'objets à épousseter, c'est dans la bonne humeur que le nettoyage s'est réalisé.



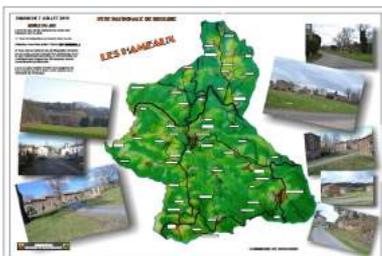
Un très grand MERCI à vous tous bénévoles et aux personnes volontaires qui se sont rattachées à ce grand moment.

FETE PATRONALE

Stand de l'association « Brousse et son Histoire » sous le lavoir.

Exposition présentée cette année sur les thèmes des scieurs de long et scieries de Brousse (photos, carrières professionnelles, objets et matériels professionnels de ce corps de métier...), des photos des conscrits, cartes postales,

Jeu : replacer les Lieux-Dits inscrits sur magnet sur la carte de Brousse aimantée.



CARTE POSTALE

Une création à seulement 70 exemplaires.

Après quelques freins rencontrés face à la volonté de rééditer une ancienne carte postale de Brousse pour pouvoir la partager, l'équipe a rebondi en créant une nouvelle carte postale de Brousse.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès des membres du bureau pour connaître les modalités pour pouvoir l'acquérir. ☺

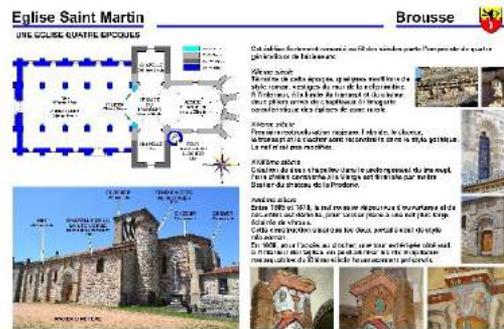


LE LUTRIN

Le lutrin et sa plaque en lave émaillée,

11 novembre 2019, inauguration du lutrin. Cet évènement est le point final au projet de créer, réaliser et installer un lutrin et une plaque en lave émaillée devant l'église Saint-Martin relatant l'histoire de celle-ci au cours des siècles.

L'implication des membres de l'association dans ce projet, la participation des contributeurs, tant à la cagnotte en ligne que de manière plus classique, a permis d'offrir ce lutrin. MERCI !



BROUSSE63

Site internet www.brousse63.fr

Les recherches et les sujets traités par les membres de l'association sont à présent consultables en ligne.

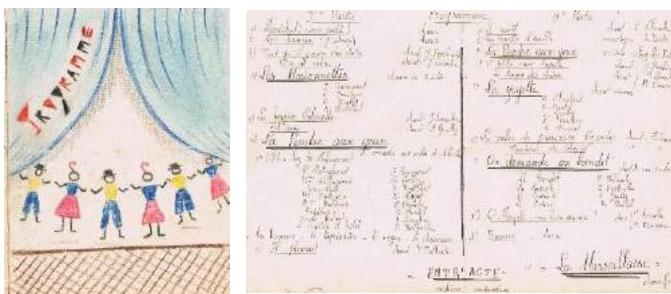
Vous pouvez les retrouver dans la rubrique « Histoire Locale et Patrimoine » sur le site officiel

Brousse et son Histoire (suite)

de la commune « brousse63 ». Si toutefois vous n'aviez pas d'accès numérique les exposés sont consultables sur place version papier à la bibliothèque de Brousse.
Belle visite !

APPEL A VOS GRENIERS, APPEL A VOS MEMOIRES, Documents écrits, mémoires orales.

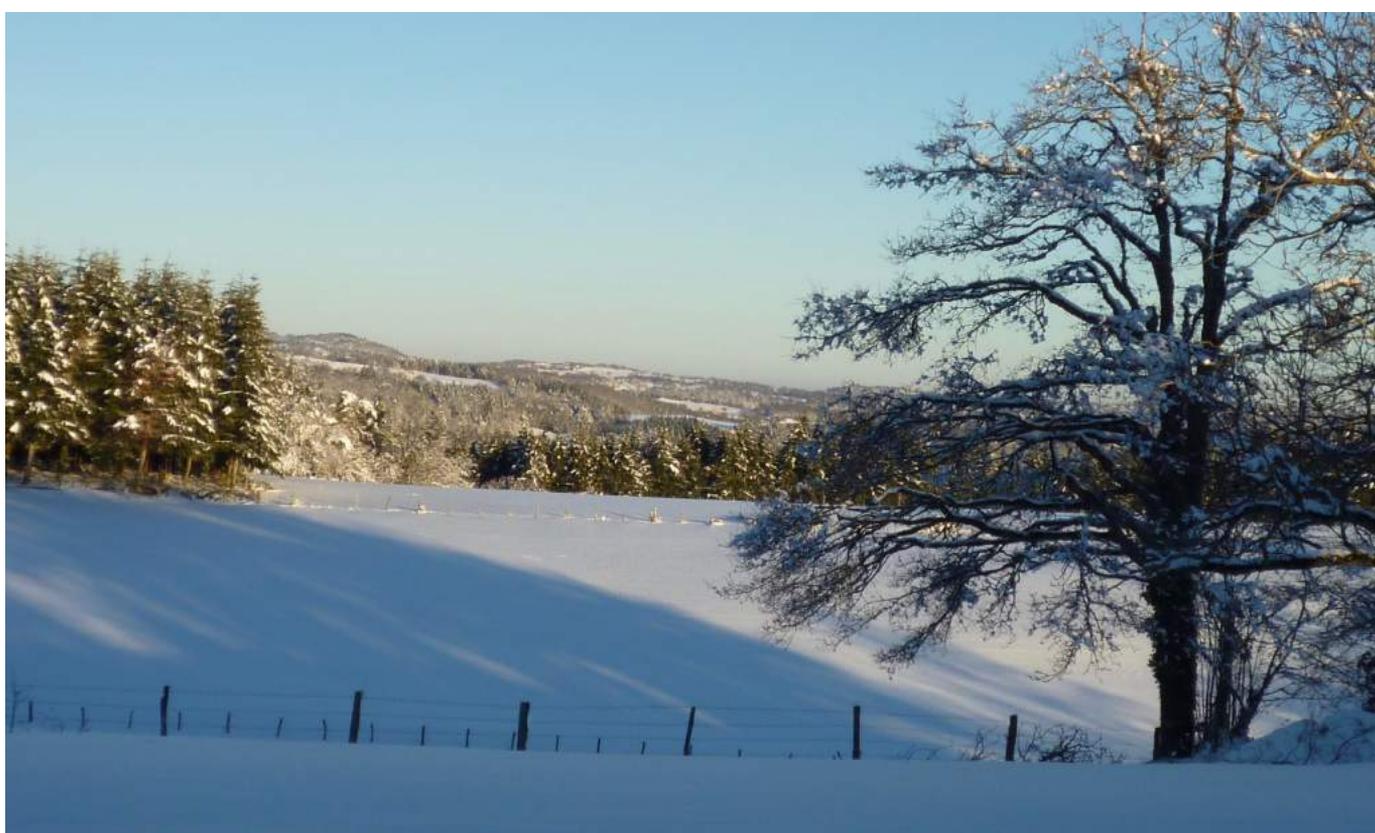
L'association est à la recherche des programmes de théâtre organisé par des Brousois en soutien à leurs compatriotes prisonniers en Allemagne pendant la seconde guerre mondiale. En voici un, mais il y en a eu d'autres. En avez-vous ?



Nous recherchons aussi des documents ou/et photos qui touchent notre commune : les moulins (huilerie, scierie, chanvre...), le corbillard, et le bâti disparu (châteaux, fontaines, croix de villages...) souvent en arrière-plan de vos clichés. Tous les documents mis à disposition de l'Association sont numérisés et restitués à leurs propriétaires. Nous faisons également un appel à vos mémoires orales sur les sujets qui vous tiennent à cœur. En effet, vous qui avez du vécu sur la commune, vos témoignages ont une valeur inestimable, et nous souhaitons les récolter (de façon anonyme ou non selon votre choix) pour préserver ce patrimoine commun. Merci à tous, pour votre aide, votre investissement dans la vie locale. Soyez les bienvenus et libre à vous d'aller sur les sujets et projets de votre choix.

Le bureau et les membres de l'association vous souhaitent une bonne et heureuse année 2020.

Contact : broussetsonhistoire@orange.fr ■





Nous ne pouvions pas refermer ce journal sans rendre un dernier hommage à nos deux amis conseillers qui nous ont quittés en fin d'année dernière et il y a quelques mois. Depuis leur départ, l'atmosphère n'est plus la même lors de nos réunions. Nous ressentons un grand vide laissé par leur absence.

Ce fût d'abord, Christophe Ranchet qui nous quitta brutalement mi-décembre, terrassé en quelques semaines par une grave pathologie. Homme discret mais avenant, il a toujours su s'impliquer dans sa fonction de conseiller en répondant aux tâches qui lui incombait. Toujours souriant, il était souvent accompagné lors des conseils municipaux de ses deux filles qu'il adorait, lesquelles étaient très proches de lui.

Puis en début d'été notre camarade Michel Echalié nous laissa après un ultime combat. La municipalité venait de perdre son membre le plus ancien et le plus dévoué. Tour à tour adjoint et conseiller, il connaissait la commune et tous ses habitants. Toujours présent et prêt à rendre service, il a su conquérir l'estime et le respect de tous. Malgré le mal qui parfois (souvent) l'épuisait, il a toujours fait néanmoins l'effort de participer à la vie communale et de remplir sa fonction de conseiller.

Dans nos mémoires, Christophe et Michel laisseront tous deux le souvenir de deux hommes de bien qui ont marqué chacun à leur manière la vie de notre commune par leur dévouement et leur implication au sein de celle-ci.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2020

- **Vœux du maire et partage de la galette :**
Dimanche 19 janvier, 15h00 à la salle des fêtes.
- **Association Jumelage Brousse Ville-Le-Marclet**
Repas dansant (choucroute) : samedi 23 février
Accueil des Villiers : Ascension, du 21 au 24 mai
Repas campagnard : dimanche 26 juillet.
- **La sauce de Brousse**
Fête du four à Barrière : samedi 20 juin, midi.
Randonnée semi-nocturne : vendredi 31 juillet
Dîner-Spectacle : samedi 17 octobre.
- **Fête Patronale**
Vendredi 3, samedi 4 et dimanche 5 juillet.

Suivez en direct la vie de la commune tout au long de l'année, trouvez les informations municipales et tous les renseignements pratiques sur le site :

www.brousse63.fr



Flashez le code



Travaux de voirie à Montboissier

BULLETIN MUNICIPAL DE BROUSSE # DÉCEMBRE 2019

Directeur de la publication : Sébastien DUGNAS, Maire

Ont participé à la réalisation :

Marie-France CAVATZ, Jean-François COPIN, Marilyn ECHALIER et Chantal GUILLAUMON

Crédits photos : Les associations, Thierry DUGNAS et la municipalité

Impression : CORNU et Fils, Issoire

Remerciements aux présidents d'associations pour leurs contributions.